



**Solidaires Finances Publiques**

**VAL - DE - MARNE**

Local syndical - Hôtel des Finances

1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95  
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

## Compte-rendu de l'audience du 31 mars 2017 Déménagement de la trésorerie Paul Guiraud

Un Comité Technique Local (CTL) devait se tenir ce matin, en deuxième convocation, avec pour seul ordre du jour le déménagement de la Trésorerie Paul Guiraud.

Nous avons demandé en intersyndicale à la Direction d'accorder à cette occasion une audience aux collègues de Villejuif au regard de ce déménagement.

En effet, lors des diverses instances (CTL, réunions, CHSCT : Comité Hygiène sécurité et Conditions de Travail) elle avait toujours une excuse pour ne pas écouter les demandes des agents, qu'elles soient relayées par nous (dont via leurs pétitions) ou par les agents présents !

La version la plus fréquente étant :

*« nous entendons ce que vous nous dites, mais vos collègues nous ont demandé l'inverse la dernière fois que nous les avons rencontrés. Il faudrait vous mettre d'accord ».*

Mais le summum étant de tenter de monter les agents de la Trésorerie hospitalière Paul Guiraud contre ceux du Centre des Finances Publiques (CFP) de Villejuif, en insinuant qu'ils ne veulent pas d'eux !

La direction n'écoutait pas plus les acteurs de prévention (Dr LEMAITRE-PRIETO et l'Inspecteur Santé, Sécurité au travail) au regard, notamment, de l'absence de cotations permettant de vérifier le respect de la réglementation (en résumé : éviter que les agents ne soient entassés au 2<sup>e</sup> étage !), de la nécessité d'avoir une signalétique spécifique pour la Trésorerie hospitalière, etc.

**Nous tenions donc à remercier les collègues présents**, venus en nombre (10, représentants des différents services du site) et ce malgré l'absence de réponse à cette demande d'audience !

La séance a d'ailleurs débuté par les excuses de la Direction *« qui avait oublié de répondre »*...

**Les collègues de Villejuif peuvent être fiers** de celles et ceux qui se sont déplacé(e)s pour porter leur parole : leurs interventions ont été précises, pratiques, pleines de bon sens, argumentant sur la nécessité de demandes que nous avons relayées, nouveaux plans à l'appui et avec quelques sacrifices consciemment consentis pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> septembre (conciliant ainsi au mieux l'urgence de la situation avec la qualité de vie au travail).

Ils ont également rappelé que la Trésorerie et le CFP étaient dans la même galère (et qu'il ne s'agissait donc nullement de s'opposer à leur arrivée. Il est à noter qu'une collègue de la Trésorerie devait également être présente, mais qu'elle n'a pas pu se libérer).

Après de longs échanges, Monsieur BRUNET a demandé à l'équipe de Direction de mettre en application ce qui était demandé par les agents.

Toutes les demandes matérielles ont été accordées (WC déjà réparés dans la semaine, nouveau mopieur à livrer à une date non fixée à ce jour, rajout d'une imprimante réseau en attendant, etc. Nous avons par ailleurs déjà obtenu auparavant qu'une convention soit signée avec un deuxième restaurant (recherche en cours), que les collègues de la Trésorerie puissent continuer à aller manger à l'hôpital (accord bientôt signé, la direction cherchant également à étendre cette convention aux agents du CFP) et que le coin cuisine soit aménagé pour les repas).

Les équipes de la logistique doivent par ailleurs nous soumettre lors du CHSCT du 20 avril prochain des propositions pour améliorer la sécurité du comptoir d'accueil.



Vos représentant(e)s au CTL :

Titulaires : David FERREIRA, Sylvie GUILLERAND, Stéphane BAILLIN, Patrick SERRE ;  
Suppléant(e)s : Patrick CATHALA, Gabrielle RICHARD, Chaïma AIT-OUNEJAR, Christine REA.  
*Nous restons à votre disposition si vous souhaitez plus de précisions.*

**TEXTE DE LA DEUXIEME PETITION  
DES COLLEGUES DU CFP DE VILLEJUIF :**

**N'ayant pas été écoutés et entendus, les agents du  
SIP de Villejuif revendiquent :**

**pour le 3<sup>e</sup> étage :**

- la prise en compte exhaustive des propositions des agents sur leur installation matérielle
- la réparation des toilettes au 3<sup>e</sup> étage, un des WC est condamné.  
Un espace dédié à la restauration pour les agents et une offre complémentaire au restaurant Le Saint Maurice
- Suppression de la seconde salle de réunion au 3<sup>e</sup> et création d'un bureau pour pour les agents du Sip de Villejuif (pour maintien au 3<sup>e</sup>)

**pour le 2<sup>e</sup> étage :**

- la disposition des bureaux au 2<sup>e</sup> étage pour le recouvrement et le secteur d'assiette de Arcueil- Cachan ne correspond pas aux critères définis par l'assistant de prévention (fenêtres face à l'écran de l'agent)
- pour le secteur d'assiette Arcueil-Cachan non respect des normes NFX35-102 sur le projet proposé par la DDFIP94 (inf à 9m<sup>2</sup>/ par agents)
- Non prise en compte des postes vacants sur le projet pour le SIP de Villejuif au nombre de 12.

**pour le RDC :**

- la suppression de l'espace dédié au régisseur au service du courrier et l'installation de son accueil à un endroit plus approprié
- Un photocopieur qui fonctionne au rez de chaussé dans les box de réception côté assiette, la campagne IR approchant.

**En somme, les agents du SIP revendiquent des conditions de travail optimales pour tous.**